

Données d'expérience sur la violence et le harcèlement au travail

PREMIÈRE ENQUÊTE MONDIALE (2022)

L'enquête BIT-Fondation Lloyd's Register-Gallup constitue la première tentative de fournir une vue d'ensemble de l'expérience que chacun a de la violence et du harcèlement au travail à l'échelle mondiale. Les résultats livrent un premier aperçu de l'ampleur et de la fréquence de la violence et du harcèlement au travail, et fournissent des indications sur les principales formes de violence et de harcèlement (à savoir d'ordre physique, psychologique et sexuel) ainsi que sur les principaux obstacles qui dissuadent les victimes d'en parler.

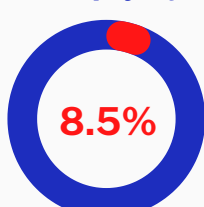
Plus d'informations [ici](#)



> 1 SUR 5

personne en emploi ayant subi au moins une forme de violence et de harcèlement au travail au cours de sa vie professionnelle

Violence et harcèlement d'ordre physique

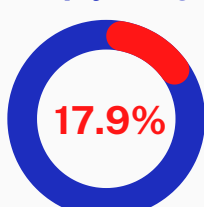


de personnes en emploi ont été victime de violence et de harcèlement d'ordre physique au travail au cours de sa vie professionnelle



Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de signaler être victimes de violence et de harcèlement d'ordre physique

Violence et harcèlement d'ordre psychologique

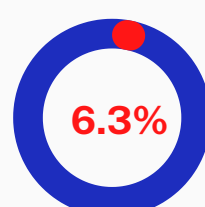


de personnes en emploi ont été victime de violence et de harcèlement d'ordre psychologique au cours de sa vie professionnelle



Ce sont la violence et le harcèlement d'ordre psychologique au travail qui ont été dénoncés le plus couramment par les hommes et les femmes

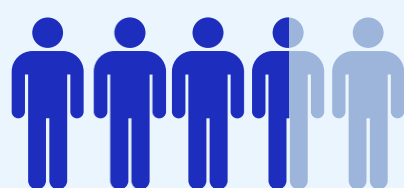
Violence et au harcèlement d'ordre sexuel



de personnes en emploi ont été victime de violence et de harcèlement d'ordre sexuel au travail au cours de sa vie professionnelle



Les femmes sont particulièrement exposées à la violence et le harcèlement d'ordre sexuel



> 3 SUR 5

victimes de violence et de harcèlement au travail déclarent y avoir été soumises à plusieurs reprises

Le risque de subir de la violence et du harcèlement au travail est particulièrement élevé dans certains groupes démographiques

LES JEUNES

les jeunes femmes sont deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes d'être victimes de violence et de harcèlement d'ordre sexuels au travail

X2

LES EMPLOYÉS ET SALARIÉS

risquent davantage d'être confrontés à la violence et au harcèlement au travail par opposition aux travailleurs indépendants

LES MIGRANTS

les femmes migrantes sont près de deux fois plus susceptibles que les femmes non migrantes de déclarer avoir subi de violence et de harcèlement d'ordre sexuels au travail.

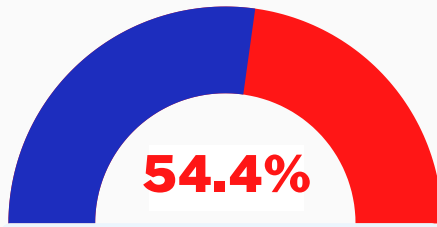
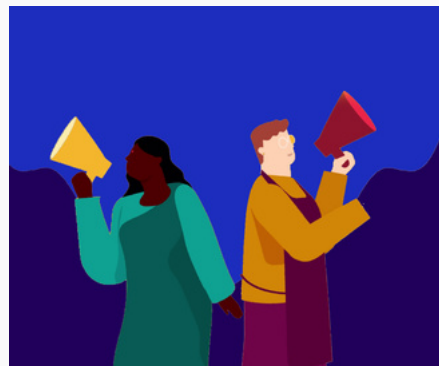
X2

Les personnes ayant été victimes de discrimination au cours de leur vie fondée sur les motifs suivants risquent davantage d'être victimes de violence et de harcèlement au travail:

- NATIONALITÉ
- LE GENRE
- LA RELIGION
- LE HANDICAP
- LA COULEUR DE LA PEAU

5 SUR 10

ayant fait l'objet de discrimination fondée sur le genre au cours de leur vie ont également été victimes de violence et de harcèlement au travail, contre deux sur dix pour les personnes n'ayant pas fait l'objet d'une telle discrimination.



À peine plus de la moitié des victimes s'en sont confiées à quelqu'un. Les victimes sont également plus enclines à en parler à des amis ou à des proches qu'à saisir les canaux informels ou officiels.

PERTE DE TEMPS

CRAINTE POUR SA RÉPUTATION

font partie des obstacles invoquées par les personnes interrogées pour expliquer le fait de ne pas avoir parlé de leurs expériences de violence et de harcèlement au travail

Recommandations clés



01

Données plus complètes et plus fiables



02

Sensibilisation accrue



03

Mesures de prévention



04

Lutter contre la stigmatisation et la discrimination



05

Garantir l'accès à la justice



06

Renforcer les services de soutien